

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Émilien-Frenette

Date : 11 mai 2021

Nombre de signalements de violence : _____5_____

Nombre de signalements d'intimidation : _____3_____

Nombre de plaintes : _____0_____

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> • Présence des intervenants sur le terrain à maintenir. • Intervention rapide auprès du parent et des élèves à maintenir. • Fiche de signalement à maintenir (mémo) + sensibilisation des enseignants sur l'importance de cette fiche. Faire suivre le courriel aux intervenantes. • Interventions en lien avec les problématiques vécues sur les réseaux sociaux par les élèves • Sensibiliser les parents sur l'importance d'assurer une vigie sur l'utilisation des réseaux sociaux • Reddition de compte du plan de lutte 	

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui Pourquoi? : pour permettre une sensibilisation des élèves et un rappel.

Les modalités de signalement et de consignation : oui avec mémo

Les mesures éducatives et de sanction : oui. Pourquoi? Pour conscientiser les élèves. Le renforcement positif est utilisé.

Les mesures de soutien : oui. Types de mesures de soutien : Rencontres faites par l'éducatrice spécialisée quotidiennement, suivi avec policiers-éducateurs, parents et direction.

Les difficultés rencontrées :

- Aucune difficulté rencontrée avec notre plan.
- L'occupation des élèves sur l'heure du midi.
- Toutefois, il faut encore sensibiliser les parents et les élèves sur la différence entre un conflit et un cas d'intimidation.
- Langage entre les élèves
- Mesures sanitaires imposées par la Santé publique en contexte pandémique

Les éléments facilitants :

- Une équipe d'encadrement efficace.
- Présence de notre policier éducateur dans les temps non-structurés ce qui donne une belle visibilité dans notre école.
- L'application de la plate-forme « mémo » permet d'informer les intervenants impliqués.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) Relation respectueuse entre les membres du personnel et les élèves.	(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel) Bien-être et réussite des élèves.	Satisfaction et confiance des parents. Collaboration des parents.	Les rôles de chacun sont bien définis ce qui assure une bonne collaboration avec les services externes.

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Relancer le plan à chaque début d'année autant auprès du personnel que des élèves :
 - ✓ Présentation en début d'année, du plan de lutte en assemblée générale.
 - ✓ Tournée des classes.
- Maintenir Affichage dans les lieux stratégiques (Vestiaires, toilettes)
- Maintenir le choix d'activités du midi.
- Activités ponctuelles durant l'année sur la bienveillance et la relation élèves/adultes.
- Sur les réseaux sociaux, poursuivre notre protocole d'intervention. (page « Facebook, site Web)
- Durant la prochaine année, maintenir les activités ponctuelles reliées à l'intimidation. Étaler les activités de sensibilisation contre l'intimidation sur toute l'année.
- Impliquer le conseil des élèves dans des activités de bienveillance.
- Sensibiliser tous les élèves de l'école par des ateliers
- Maintenir : Sensibiliser les élèves sur l'importance du rôle du témoin.
- Sensibiliser les élèves sur le respect du langage entre eux.
- Les services complémentaires effectueront une vigie sur les réseaux sociaux.
- Poursuivre la consignation des événements dans l'outil de consignation MÉMOS et sensibiliser davantage les enseignants à l'importance de compléter la fiche de signalement et le mémo.
- L'équipe d'encadrement poursuivra la mise en place des activités mensuelles en lien avec la bienveillance en collaboration avec le personnel de l'école. (Comité bienveillance et ateliers de sensibilisation)
- Les services complémentaires sensibiliseront les parents à faire une vigie sur les réseaux sociaux.
- Ateliers de prévention sur le consentement et la sexualité.

L'évaluation du plan de lutte de l'École secondaire Émilien-Frenette a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 9 juin 2021. No de résolution : **CE-004-20210609-31**